



PCM 301 – Formation de formateur

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former les futurs formateurs à enseigner le modèle Process Communication®.

(Note : étant donné que le modèle est protégé, seuls des formateurs certifiés sont autorisés à l'enseigner).

PUBLIC

Toute personne souhaitant enseigner le modèle Process Communication®. Les principes de gestion de groupe acquis lors de cette formation auront un impact positif sur la dynamique de toutes formations proposées. La certification ; valable dans le monde entier, implique un contrat commercial avec Best Business Consulting sprl.

PRÉ REQUIS

Le pré requis est d'avoir participé à une formation de base (PCM 101) et une formation avancée (PCM 201) dans les deux années qui précèdent.

CONTENU

La formation, d'une durée de 8 jours, est axée sur la maîtrise de l'enseignement des concepts du modèle Process Communication®. Les participants approfondissent leurs connaissances par une alternance d'exercices pratiques et de présentations des chapitres des séminaires de base et avancé. Pour obtenir sa certification, le candidat démontre ensuite sa maîtrise du contenu et du processus lors des journées de certification (2 jours) qui suivent de quelques semaines la fin de la formation.

ANIMATEURS

Jacques Leloup (Formateur « Master » Certifié) + animateurs invités.

PRIX, DATES et LIEU DES SÉMINAIRES

Les prix (y compris ceux des PACKS) sont indiqués sur le site www.bbco.be. Voir également nos Conditions Générales au verso. Chaque année, nous proposons au minimum une formation de formateur suivi de sa certification. Les formations se donnent en général en périphérie de Bruxelles. Le lieu exact est communiqué aux inscrits.

Vous pouvez vous inscrire directement via le site, ou nous contacter via le site ou par mail à info@bbco.be.



CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS

1. INSCRIPTION

Pour s'inscrire, chaque participant notifiera Best Business Consulting sprl par écrit au moins 3 semaines avant le début d'une formation, de son intention de participer et des dates des modules auxquels il s'inscrit. L'inscription officielle se fait via le site www.bbco.be. En s'inscrivant, le participant s'engage à respecter les conditions générales ci-après. L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement.

2. PRIX

Les prix des formations s'entendent hors TVA. Ils comprennent la location de la salle de formation, le matériel pédagogique et les rafraichissements. Chaque participant est responsable de ses frais de transport, des repas et, le cas échéant, de ses frais de logement.

Le prix des formations est toujours dû dans son entièreté, indépendamment du taux de présence de la personne inscrite, et quel que soit le mode de paiement choisi. **L'inscription engage au paiement de la totalité de l'activité pour laquelle on s'inscrit.**

Le paiement de la formation est dû dans son entièreté au plus tard au premier jour de la formation, preuve de paiement à l'appui. Si vous désirez une facture, elle vous sera délivrée après réception des montants dûs et des coordonnées nécessaires pour la facturation (dénomination de l'entreprise, adresse exacte de facturation et numéro de TVA).

Les règlements sont à verser au compte bancaire ING de Best Business Consulting sprl : 370-1128615-10. (Code IBAN : BE41 3701 1286 1510 - Code BIC/SWIFT : BBRUBEBB) en mentionnant clairement le nom de la personne inscrite ainsi que l'activité choisie.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1° L'inscription entraîne l'adhésion aux conditions générales établies par Best Business Consulting sprl
- 2° Les personnes s'inscrivent aux activités didactiques librement et sous leur propre responsabilité
- 3° Les inscriptions aux séminaires, ateliers et formations sont retenues dans l'ordre de leur arrivée, lorsqu'elles sont accompagnées du paiement.
- 4° Des changements de dates peuvent survenir. Dans ce cas, les inscrits seront avertis.
- 5° Best Business Consulting sprl se réserve le droit d'annuler des activités prévues. Dans ce cas, les montants versés sont remboursés dans leur entièreté.